



## **Contribution du Centre Sud au rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution A/RES/74/7 de l'Assemblée générale des Nations unies du 12 novembre 2019 sur la « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique »**

L'Assemblée générale des Nations unies (ONU) a adopté, à une écrasante majorité, la résolution annuelle sur la « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique à Cuba » (document A/74/L.6). Cent quatre-vingt-sept états membres ont voté en faveur de cette résolution, trois ont voté contre et deux se sont abstenus. Le vote s'est tenu le 7 novembre 2019 au siège des Nations unies à New York. Il a été précédé par des soumissions des membres de l'ONU, à partir du mardi 5 novembre. L'État palestinien, s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a condamné l'embargo et a regretté que les États-Unis aient accentué son importance sous l'actuelle administration américaine.

L'Assemblée générale a donc adopté, pour la 28e année consécutive, cette résolution sur l'embargo américain contre la République de Cuba dont l'origine remonte à la guerre froide. Les tensions actuelles entre les États-Unis et Cuba ne se sont atténuées que lorsque l'administration Obama a établi des relations diplomatiques avec Cuba, modifiant plusieurs aspects de l'embargo, comme la levée de certaines restrictions de déplacements. Ces politiques contrastent avec les mesures mises en œuvre par le président américain Donald Trump depuis 2017, qui ont aggravé les effets socio-économiques du blocus arbitraire et injuste imposé à Cuba. Les expéditions internationales de carburant vers l'île ont par exemple été sérieusement entravées et les services consulaires ont été réduits. La mise en place du titre III de la loi Helms-Burton a considérablement intensifié les agressions à l'encontre du peuple cubain. L'embargo continue aujourd'hui à créer des difficultés économiques et à avoir d'importants impacts humanitaires pour le peuple cubain ; les réformes socio-économiques du pays ont également été entravées.<sup>1</sup>

La résolution des Nations unies dont il est question réitère et reflète le contenu des résolutions, rapports et déclarations antérieurs adoptés par les Nations unies et d'autres forums et organes intergouvernementaux qui rejettent le recours à des mesures coercitives unilatérales telles que « des sanctions commerciales sous forme d'embargos et l'interruption des flux financiers et d'investissement entre les pays expéditeurs et les pays cibles »<sup>2</sup>, comme c'est le cas pour l'embargo américain sur Cuba<sup>3</sup>. Ces mesures ont eu des impacts négatifs sur la pleine jouissance des droits de l'Homme des populations des pays concernés, en particulier sur les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les personnes âgées et les enfants. Elles ont également eu un

---

<sup>1</sup> UN News, “Cuba : UN Members overwhelmingly support end of US embargo, as Brazil backs Washington”, 7 novembre 2019. Disponible en anglais à l'adresse : <https://news.un.org/en/story/2019/11/1050891>.

<sup>2</sup> Human rights and unilateral coercive measures. Explication détaillée en anglais du Haut-Commissariat disponible à l'adresse : <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Seminars/Pages/WorkshopCoerciveMeasures.aspx>.

<sup>3</sup> A/71/91 — Necessity of ending the economic, commercial and financial embargo imposed by the United States of America against Cuba - Rapport en anglais du Secrétaire général, 21 juillet 2016

impact négatif sur la capacité des pays sous embargo à contribuer à la coopération internationale au développement, un domaine dans lequel Cuba a fait preuve d'un engagement fort au fil des années.<sup>4</sup>

À la lumière des préoccupations exprimées ci-dessus, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution A/RES/74/7, au paragraphe 2, « redemande à tous les États de s'abstenir de promulguer et d'appliquer des lois et mesures du type de celles qui sont mentionnées dans le préambule de la présente résolution, conformément aux obligations qui leur incombent, en vertu de la Charte des Nations Unies et du Droit International, qui réaffirment notamment la liberté du commerce et de la navigation ».

Le paragraphe 4 de la résolution invitait également le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en consultation avec les organes et organismes compétents du système des Nations Unies, à établir un rapport sur « l'application de la présente résolution au regard des objectifs et principes de la Charte et du Droit International et de le soumettre à l'Assemblée générale lors de sa soixante-quatrième session ». Au fil des années, le rapport annuel du Secrétaire général des Nations unies est devenu un instrument important afin de mettre en évidence les effets négatifs de l'embargo américain sur Cuba et d'en demander sa levée.

À cet égard, le rapporteur spécial du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, Idriss Jazairy, dont le mandat est relatif aux répercussions négatives des mesures coercitives unilatérales sur la jouissance des droits de l'Homme, a également dénoncé, le 6 mai 2019, le blocus américain contre Cuba. Le rapporteur spécial a souligné que le recours à des sanctions économiques à des fins politiques viole les droits de l'Homme et les normes de conduite internationales ; il a également déclaré que l'application extraterritoriale de sanctions unilatérales constitue une violation du Droit International.<sup>5</sup>

La présente contribution du Centre Sud est préparée en réponse à une telle demande en tant que contribution au rapport du Secrétaire général conformément à la résolution A/RES/74/7, en ce qui concerne l'imposition de mesures économiques, financières et commerciales unilatérales contre Cuba, en violation des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies.

Le Centre Sud constitue l'organisation intergouvernementale des pays en développement créée en 1995 en vertu de l'Accord de 1995 portant sur la création du Centre Sud, déposé auprès des Nations unies à la suite des recommandations du rapport « Défis au Sud ». Le rapport a été préparé par la Commission Sud et ses résultats ont été pris en compte par l'Assemblée générale dans sa résolution 46/155<sup>6</sup>. Le Centre Sud a le statut d'observateur à l'Assemblée générale et compte actuellement 54 États membres parmi les pays en développement, dont Cuba. Le Centre soutient les pays en développement dans leurs efforts pour atteindre les objectifs de développement durable, notamment en promouvant leurs intérêts communs sur la scène internationale. Le Centre Sud entreprend des recherches orientées vers les politiques dans divers domaines internationaux en vue de contribuer au renforcement du système des Nations unies et du multilatéralisme. Il rejoint la communauté internationale afin de condamner les mesures coercitives unilatérales qui empiètent sur les principes d'autodétermination et de coopération internationale.

---

<sup>4</sup> Voir Centre Sud et Banque islamique de développement, *Développer un écosystème national pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire* (Genève, 2019).

<sup>5</sup> Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, « Selon un expert des Nations Unies, les sanctions américaines violent les droits de l'homme et le code de conduite international », 6 mai 2019.

<sup>6</sup> A/RES/46/155. Rapport de la Commission Sud disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://digitallibrary.un.org/record/136143?ln=en>.

Comme nous l'avons mentionné, le blocus imposé à Cuba a atteint de nouveaux niveaux en vertu de la loi américaine Helms-Burton de 1996. Cette dernière se trouve incompatible avec les principes de la Charte des Nations unies, qui prescrit à tous les États de s'abstenir de promulguer et d'appliquer des lois et des mesures contraires au Droit International et aux principes de l'égalité souveraine des États, et prescrit également la non-intervention et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures et la liberté du commerce et de la navigation internationaux. L'application d'une telle loi représente une manifestation avérée de l'exercice du pouvoir économique et politique dans l'ignorance totale des règles de Droit internationalement reconnues.

### **Répercussions dans le domaine de la santé**

Le rapport de Cuba sur la résolution 73/8 de l'Assemblée générale des Nations unies (« Nécessité de mettre fin au blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique à Cuba »)<sup>7</sup> a présenté des preuves des répercussions du blocus, notamment sur les secteurs ayant le plus grand impact social. La présente soumission se concentre sur les obstacles mis en place quant à l'accès aux produits pharmaceutiques et autres produits et équipements médicaux nécessaires à la réalisation du Droit à la santé.

Le rapport souligne la manière dont les mesures américaines entravent l'acquisition auprès des entreprises américaines de technologies, de matières premières, de réactifs, de moyens de diagnostic, d'équipements et de pièces détachées, ainsi que de médicaments pour le traitement de maladies graves telles que le cancer. Ces consommables doivent être achetés sur des marchés lointains, souvent par le biais d'intermédiaires, ce qui augmente nécessairement la durée et le coût de livraison.

Au cours de la période analysée, MEDICUBA S.A., la société cubaine d'exportation et d'importation de médicaments, a envoyé des demandes à 57 entreprises américaines pour l'achat de consommables nécessaires au système de santé. Au moment de la rédaction du rapport, 50 de ces sociétés n'avaient toujours pas apporté de réponse et 3 autres ont affirmé qu'en raison des règlements du blocus, elles n'étaient pas autorisées à vendre des médicaments ou des équipements à Cuba. L'encadré ci-dessous décrit certaines des demandes de MEDICUBA ayant été rejetées.

#### **Encadré : Refus d'accès aux produits et dispositifs médicaux**

- La société américaine PROMEGA CORPORATION, fabricant d'enzymes et d'autres produits dans le domaine de la biotechnologie et la biologie moléculaire, a été contactée afin de fournir des réactifs et consommables utilisés dans le diagnostic des maladies génétiques. Le 16 janvier 2019, ledit fournisseur a communiqué que « le département du Trésor américain applique des sanctions commerciales interdisant aux industries ayant leur siège dans ce pays de vendre des produits et de fournir des technologies et/ou des services à Cuba ».
- La société américaine BRUKER a été contactée afin de fournir des spectrophotomètres, un équipement utilisé dans les laboratoires pour quantifier les substances et les micro-organismes. Lorsqu'elle a reçu la demande, elle a répondu qu'elle ne pouvait pas entrer

<sup>7</sup> Rapport de Cuba sur la résolution 73/8 de l'Assemblée générale des Nations unies intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », juillet 2019, disponible en anglais à l'adresse : <http://misiones.minrex.gob.cu/en/articulo/cubas-report-resolution-738-united-nations-general-assembly-entitled-necessity-ending>.

dans des relations commerciales avec Cuba.

- L'entreprise américaine STRYKER a été contactée afin de fournir des endoprothèses extensibles utilisées pour le traitement des membres supérieurs et inférieurs, répondant à un besoin de l'Institut national d'oncologie et de radiobiologie (INOR). Lors de la rédaction du rapport en question, aucune réponse n'avait été reçue de la part de cette société. Face à l'impossibilité d'obtenir ces prothèses, qui sont de meilleure qualité d'un point de vue fonctionnel, l'INOR a dû recourir à des prothèses fixes pour les patients qui ont toutefois besoin de prothèses extensibles.
- Plusieurs entreprises américaines avaient été contactées concernant l'achat de nouveaux médicaments pour le traitement du cancer. Toutefois, au moment de la rédaction du rapport, aucune réponse n'avait été reçue. Quelques exemples :

PFIZER Inc. : Cuba a fait une demande pour du Crizotinib, un médicament utilisé pour le traitement du cancer du poumon, du Palbociclib, utilisé pour le traitement du cancer du sein métastatique hormono-sensible et du Sunitinib, le seul médicament efficace existant dans le monde pour le traitement du cancer du rein avancé ou métastatique. L'hôpital « Hermanos Ameijeiras » diagnostique en moyenne 20 cas de cancer rénal avancé par an et ceux-ci sont privés du traitement le plus efficace.

BRISTOL-MYERS SQUIBB : Une demande d'anticorps anti PD-1 pour le traitement du mélanome métastatique, du cancer du poumon, du lymphome de Hodgkins et d'autres maladies a été rejetée.

GENOMIC HEALTH : Les demandes de test Oncotype DX, un test nécessaire dans le diagnostic du cancer du sein qui permet d'identifier le risque de récurrence chez les patients atteints au stade précoce, et de test Oncotype DX pour le cancer du colon, un test de diagnostic qui permet d'identifier le risque de récurrence chez les patients atteints d'un cancer du colon aux stades II et III, ont été rejetées.

- La société américaine BOSTON SCIENTIFIC a été sollicitée en vue de l'acquisition de prothèses percutanées de valve aortique, une méthode d'implantation à invasion minimale avec laquelle environ 60 patients de plus de 70 ans atteints de valvulopathies aortiques dégénératives sont traités chaque année. L'acquisition de ces dispositifs aurait permis de diminuer le nombre de décès à Cuba où les maladies cardiovasculaires représentent la première cause de mortalité. Ladite entreprise, leader mondial dans la production de ces dispositifs, n'a toutefois pas répondu à la demande.
- La société américaine ZIMMER BIOMET a été contactée en vue de l'acquisition de prothèses de hanche, de genou et dentaires. Mais la société a répondu qu'en raison du blocus, elle n'était pas autorisée à entrer dans des relations commerciales avec Cuba.

D'autres exemples permettent également d'illustrer les obstacles dressés par le blocus dans le domaine de la santé au cours de la période couverte par le rapport

- En novembre 2018, la société allemande Isotrak, USA Eckert & Ziegler Reference & Calibration a refusé de fournir à MEDICUBA une source radioactive, initialement commandée, nécessaire pour effectuer le contrôle de qualité des radionucléotides dans le diagnostic du cancer. La société a déclaré qu'elle n'était pas disposée à établir des relations commerciales avec Cuba en raison des restrictions américaines sur l'île.

- Le 26 février 2019, un certain nombre de fournisseurs ont informé MEDICUBA qu'ils n'étaient pas en mesure de livrer les ventilateurs pulmonaires commandés, car les fabricants, IMT MEDICAL AG et ACUTRONIC, avaient été rachetés par Vyaira Medical Inc, une société dont le siège est dans l'Illinois, aux États-Unis. Les ventilateurs pulmonaires sont de la plus haute importance pour le système de santé cubain, car ils sont utilisés pour assister mécaniquement les patients lorsque la ventilation pulmonaire spontanée met leur vie en danger.
- L'Institut de médecine tropicale Pedro Kourí (IPK) a reçu une réponse négative de la Fédération des universités pour le bien-être des animaux lorsqu'elle a demandé l'accès à des fonds pour des projets proposés par l'institution anglaise. La Fédération a indiqué qu'en raison des sanctions imposées à Cuba par les États-Unis, elle ne pouvait pas effectuer de transactions financières avec l'île.
- Les professionnels de la santé cubains n'ont pas pu participer aux réunions, aux événements scientifiques et aux échanges universitaires qui se sont tenus aux États-Unis. Les demandes de visas des médecins cubains ont été refusées ou ces derniers ont été délivrés après les dates des événements.

Source : Rapport de Cuba sur la résolution 73/8 de l'Assemblée générale des Nations unies intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », juillet 2019.

En outre, l'embargo affecte la contribution potentielle de Cuba à la résolution des problèmes de santé à l'échelle mondiale. Les scientifiques cubains — qui ont reçu dix médailles d'or de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle en vingt-six ans<sup>8</sup> — sont à l'origine d'un grand nombre de découvertes scientifiques et d'innovations biotechnologiques, notamment un vaccin contre la méningite et de nouveaux traitements contre le cancer. Les avancées scientifiques et technologiques dans ce domaine ont permis à Cuba de créer la « capacité de production à grande échelle de médicaments cubains et génériques pour l'exportation à bon marché vers les pays en développement ».<sup>9</sup> Le nombre de brevets obtenus en interne et à l'étranger, la fourniture de produits biotechnologiques à une cinquantaine de pays et la diversité des partenariats de production et scientifiques dans les pays en développement<sup>10</sup> témoignent des progrès que Cuba a réalisés dans le domaine des biotechnologies grâce à une politique visionnaire et cohérente. Si les progrès réalisés montrent la résilience et la compétence scientifique des professionnels cubains,<sup>11</sup> les contributions de Cuba par le biais de traitements innovants basés sur la biotechnologie auraient probablement été plus importantes et auraient profité à un plus grand nombre de patients dans le monde entier, et pas seulement dans les pays en développement,<sup>12</sup> si le blocus

<sup>8</sup> Voir : Organización Mundial de la Salud, Organización Panamericana de la Salud, Comisión Europea, *Experiencia cubana en la producción local de medicamentos, transferencia de tecnología y mejoramiento en el acceso a la salud* (WHO, 2015).

<sup>9</sup> H. Yaffe, "The curious case of Cuba's biotech revolution", in *History of Technology Volume 34*, I. Inkster, ed. (Bloomsbury Academic, 2019), p. 215.

<sup>10</sup> Un exemple récent est visible dans la création d'un centre cubano-chinois sur l'innovation biotechnologique dans la province du Hunan. Voir l'article à l'adresse : <http://www.cubadebate.cu/noticias/2020/01/02/concluye-montaje-de-primer-centro-conjunto-de-innovacion-biotecnologica-cuba-china/#.Xlrx05NKjPA>.

<sup>11</sup> H. Yaffe, *op. cit.*, p. 216.

<sup>12</sup> Y compris des patients des États-Unis. Voir "Why an American went to Cuba for cancer care", *BBC News*, 20 avril 2017, disponible en anglais à l'adresse : <https://www.bbc.com/news/magazine-39640165>.

américain n'avait pas systématiquement refusé à Cuba l'accès aux ressources, aux marchés et au transfert de technologie.

## **Conclusion**

Les informations ci-dessus illustrent non seulement l'impact délétère du blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis contre Cuba sur le secteur de la santé, mais également sur d'autres secteurs, comme la finance, l'industrie et le commerce extérieur. Le blocus met en péril le développement socio-économique global du pays ainsi que sa capacité à s'engager dans la coopération internationale. Près de six décennies après sa mise en place, il s'agit du cas le plus grave et le plus prolongé de mesures coercitives unilatérales jamais appliqué contre un pays dans l'histoire contemporaine. Une coopération accrue des pays signataires de la résolution A/RES/74/7 est recommandée afin de mettre fin à ce déni injuste du droit au développement et à l'autodétermination de Cuba.